

Paris, le 27 juin 2019

43e Congrès de la Fédération APAJH

Entre continuité et confiance renouvelée :

Jean-Louis Garcia réélu président de la Fédération APAJH

Les 20, 21 et 22 juin, la Fédération APAJH organisait son 43e congrès national, à la Cité internationale universitaire de Paris. Ce moment associatif fort a rassemblé plus de 400 personnes. Il a été consacré à la réflexion collective autour de la notion d'habitat, au renouvellement des instances nationales, à l'examen des rapports d'activité et financier, des rapports moral et d'orientation ainsi qu'à la signature de conventions de partenariat dans le domaine du sport.

Les instances nationales très largement réélues

Le congrès de l'APAJH est avant tout un moment militant de renouvellement des instances nationales. Le 21 juin, les membres du Conseil d'administration sortants ont été très largement réélus. **Jean-Louis Garcia**, président sortant, a obtenu plus de 85% des suffrages et a été réélu à l'unanimité dans sa fonction de président lors du premier Conseil d'administration de la mandature. **Claire Magimel**, jeune femme en situation de handicap et sociologue très engagée sur le sujet a été la candidate la plus plébiscitée de ce 43e congrès avec plus de 88% des suffrages des délégués. Ces élections ont donc permis de confirmer **le soutien de l'ensemble du mouvement APAJH à la gouvernance de la Fédération, dont les rapports d'activité et financier, ainsi que les rapports moral et d'orientation ont été approuvés à l'unanimité.**

Signature de deux conventions de partenariat pour la pratique du sport par tous

Déjà partenaire depuis de longues années de la Fédération Française de Sport adapté (FFSA), l'APAJH a signé lors de son 43e congrès national deux nouvelles conventions de partenariat afin de favoriser la pratique du sport par les personnes en situation de handicap, avec la Fédération Française Handisport (FFH) et la Fédération Française de Badminton (FFBad). **Charles Rozoy**, champion de natation paralympique et conseiller de la Ministre des Sports était présent pour saluer et soutenir l'engagement volontariste de l'APAJH dans ce domaine.

Le sport est une composante essentielle de la société inclusive : « pouvoir pratiquer une activité sportive, que ce soit en loisir ou à haut niveau, est un droit pour tous les citoyens », comme l'a souligné Jean- Louis Garcia lors de son discours d'accueil de **Guislaine Westelynck**, présidente de la Fédération Française Handisport qui regroupe près de 34 000 licenciés : « *Nos équipes ont identifié les sujets sur lesquels nous pouvions agir, ensemble, pour que les personnes, jeunes ou*

moins jeunes, que nous accompagnons dans nos établissements et services, puissent avoir le droit au sport, le droit à la compétition pour ceux qui en auront les talents et l'envie ».

Le président de la Fédération APAJH a également salué la coopération avec la FFBaD en accueillant son président Florent Chayet, pour signer un accord-cadre national que les comités régionaux et départementaux pourront décliner afin d'offrir des possibilités d'activités sportives aux personnes accompagnées. La FFBaD recense près de 192 000 licenciés.

Le logement au cœur de la réflexion collective

La première après-midi du 43e congrès de la Fédération APAJH a été riche en témoignages et réflexions autour de la notion d'habitat. Sept intervenants aux profils différents et complémentaires ont posé la définition du chez-soi, relevé le difficile accès à un logement et insisté sur la place centrale du logement dans le projet de vie de toute personne.

En tant que grands témoins, **Marie-Anne Montchamp**, présidente du Conseil de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et **Bertrand Quentin**, professeur à l'Université Paris Est-Marne-la-Vallée, ont permis une entrée en matière inspirante.

« Le chez-soi, ce n'est pas une organisation infrastructurelle, une coquille, un toit, c'est un véritable point d'appui, au fond, dans cette conquête de la liberté de la personne à exprimer ses choix. »

Marie- Anne Montchamp.

La réflexion s'est poursuivie autour d'une table ronde, composée de : **Julie Fioret**, jeune femme en situation de handicap accompagnée par le Foyer d'accueil médicalisé APAJH de Lavour (Tarn) qui a livré un témoignage marquant sur son quotidien et ses projets de vie ; **Michel Billé**, sociologue ; **Cédric Routier**, président du dispositif HadÉPas (Handicap, Autonomie, et Développement de la Participation Sociale) ; **Alexis Goursolas**, Responsable du service stratégie et analyse des politiques publique de la Fédération des acteurs de la solidarité pour les personnes sans-abris et mal logées ; **Jean-Luc Berho**, président du Conseil de la Coopérative de l'Immobilier qui instaure une nouvelle relation entre bailleurs et locataires.

Le film produit par l'APAJH « **Chez moi ! Mes envies, mes choix, je les fais entendre** », a mis en lumière la parole de personnes accompagnées par des associations APAJH du Calvados, de l'Isère et de Savoie. Durant 9 minutes, huit personnes livrent leur témoignage concernant leur logement.

Fort de ce Congrès national, le mouvement APAJH poursuivra, toujours plus innovant, toujours plus constructif et toujours plus combatif, pour construire une société inclusive et laïque.

Retrouver un diaporama de quelques photos illustrant ce communiqué :

<https://photos.app.goo.gl/ghuZNRURd7rSNpnM9>

A propos de la Fédération APAJH...

Créée en 1962, l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés), association militante et gestionnaire, est le premier organisme en France à considérer et accompagner tous les types de handicaps : physiques, mentaux, sensoriels, psychiques, cognitifs, polyhandicaps, troubles de santé invalidants ... La Fédération, qui compte 14 000 collaborateurs, fait avancer la réflexion et l'action pour assurer à chacun un égal accès aux droits (droit à l'école, droit à la vie professionnelle, droit à la vie sociale et culturelle...). Présente dans 91 départements, elle accompagne 30 000 personnes en situation de handicap, mineures comme adultes, dans plus de 650 établissements ou services. Trois principes guident son action : laïcité, solidarité, et citoyenneté.

Contact

Céline DIAZ
Tél. : 06 30 43 60 01
c.diaz@apajh.asso.fr